



28 JUIN 2018

JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DE MOBILISATIONS À L'APPEL DE LA CGT, FO, L'UNEF, L'UNL ET DE LA FIDL

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Macron-Philippe-Darmanin remet en cause, méthodiquement, les uns après les autres les statuts, les garanties collectives, les normes et le cadre juridique des entreprises nationales, établissements publics et collectivités territoriales qui leur sont liés.

La persistance voire l'aggravation de l'austérité entraîne des réductions drastiques de missions publiques et sociales et menace les services publics comme l'intégralité de la protection sociale.

Les politiques mises en œuvre relèvent d'une logique d'individualisation au prix de la casse des statuts et des droits collectifs à tous les niveaux, dès les études. Elles mettent à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la dé-

fense des valeurs essentielles comme notre modèle social, à la défense de nos revendications. C'est pourquoi la construction d'un rapport de force interprofessionnel pour faire reculer le gouvernement est plus que jamais à l'ordre du jour. Le 28 juin, les cheminots seront en grève pour défendre leur statut national et l'entreprise nationale SNCF.

Nous réaffirmons notre soutien total aux cheminots. Leurs revendications pour la défense de leur statut, contre la privatisation de la SNCF renvoient à nos propres revendications.

- Le projet du gouvernement, présenté dans le document dit de « concertation pour un nouveau contrat social » des agents publics et dans le Plan Action publique 2022 n'est rien d'autre qu'un vaste plan de démantèlement de nos statuts, de nos carrières, de nos services publics. Pour ce gouvernement, au service des intérêts du MEDEF et des actionnaires du CAC 40 l'objectif est clair et tient en 3 étapes : individualiser, déréglementer, privatiser !

- Le projet du gouvernement, c'est rendre obligatoires les 1607 heures annuelles pour les territoriaux et passer à la broyeuse tous les accords antérieurs !

- Le projet du gouvernement, c'est développer les contrats précaires dans la fonction publique territoriale pour certains, et ouvrir les vannes au recrutement — en tant que contractuels privilégiés — à des milliers de hauts cadres des banques, des compagnies d'assurance, des entreprises qui lorgnent sur les bénéficiaires à réaliser dans la privatisation des services publics. C'est par ce biais que le gouvernement entend « rationaliser » les services publics, en réalité les ouvrir à la concurrence.

- Le projet du gouvernement, c'est en finir avec la CNRACL et les retraites fondées sur le salaire socialisé et la solidarité intergénérationnelle.

Les luttes des uns sont les luttes des autres

Nous le constatons, les luttes locales chez les territoriaux ne connaissent pas de ralentissement : bibliothèques, médiathèques, nettoyage, animateurs, agents des routes, ATSEM, Conseils départementaux, communes, SDIS, régions, offices HLM,... Depuis le début de l'année, des centaines de luttes, souvent dans des conditions très difficiles, mais toujours détermi-

nées, ici contre l'augmentation du temps de travail, là contre les suppressions de poste ou encore pour exiger le retour à des conditions de travail normales, se succèdent.

C'est pourquoi nous proposons de mettre à l'ordre du jour la construction dans la durée du rapport de force interprofessionnel, par la grève, seul moyen de bloquer et de faire reculer l'orientation destructrice du gouvernement.



Le gouvernement entend en finir avec les régimes particuliers, avec la CNRACL et les remplacer par un système de retraite par points, calculés sur la totalité de la carrière, y compris les plus mauvaises années.

- Le projet du gouvernement, c'est en finir avec les instances paritaires, les CT, les CHSCT et les remplacer par des relations individuelles, par des contrats de « qualité de vie au travail ».
- Le projet du gouvernement, c'est la généralisation des salaires au mérite

avec l'individualisation des relations entre employeurs et agents publics. Dussopt a évoqué l'objectif « d'aller plus loin en termes de déploiement de la part individualisée du RIFSEEP ».

- Le projet du gouvernement, c'est de remettre en cause le CNFPT et les Centres de gestion en les fusionnant et en supprimant le caractère national de notre statut, de nos carrières, de nos formations.

Trop souvent les employeurs territoriaux s'engouffrent de manière

zélée dans la mise en œuvre de ces politiques de dérèglementation.

Pour faire passer ces plans, le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, affirme le cœur sur la main que le gouvernement ne veut pas remettre en cause le statut... Personne n'est dupe !

Face aux projets destructeurs du gouvernement, la CGT réaffirme ses revendications

- L'abandon du Plan Action Publique 2022 et du document d'orientation sur le « nouveau contrat social des agents publics » ;
- Une réelle négociation salariale, immédiate, avec le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière et à l'égalité de traitement entre les agents ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;

- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- Le respect plein et entier et le maintien des comités techniques et CHSCT ;
- Le respect du cadre des 35 h et des dispositifs négociés avant 2001, contre toute augmentation du temps de travail ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, dont la CNRACL, le refus de tout système de retraite par points, ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- Le rétablissement du 1 % CNFPT et son augmentation à 3 %.

Afin de permettre la mobilisation la plus large des fonctionnaires territoriaux, agents publics et CDI dans les établissements publics, la Fédération CGT des services publics a déposé un préavis de grève sur la journée.

**FAISONS DU 28 JUIN
UNE ÉTAPE POUR
PRÉPARER LA
MOBILISATION NÉCESSAIRE
À LA RENTRÉE !**

J'adhère !

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @
Collectivité employeur :



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris — 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtsservicespublics.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

